

Elsass-Alsace Journal

« RELATION », UNE TRIBUNE CITOYENNE



PROJET

COURSE POUR LA LANGUE RÉGIONALE D'ALSACE

Patrick Puppinc P. 4

SOMMAIRE

CENTRE CULTUREL ALSACIEN

Une Utopie mobilisatrice commune pour les « anciens » et les « nouveaux » Alsaciens
par Jean-Marie WOEHLING P.2

BILLET D'HUMEUR

Les Alsaciens sont-ils ces Gaulois rhénans incorrigibles ?
par Jacques SCHMITT P.3

PRÉSENTATION DU PROJET

Course pour la Langue régionale d'Alsace
par Patrick PUPPINCK P.4

LANGUE RÉGIONALE

Définition de la langue régionale d'Alsace, suite
par Pierre KLEIN P.5

Directeur de publication Pierre Klein – klein-pierre0536@orange.fr
Mise en pages Christophe Boudot-Wolf – cboudotwolf@gmail.com
Rédacteurs EAJ No 11 – Jean-Marie Woehrling, Jacques Schmitt, Patrick Puppink, Pierre Klein.
Correcteurs François Ott, Jean-Marie Schaeffer.

Nous contacter ICA 2010, 3 rue du Hohwald F-67230 Huttenheim
Courrier des lecteurs info@elsassjournal.com

Vous pouvez également commenter tous nos articles, en ligne, sur notre site web.

www.elsassjournal.com – Ce bulletin associatif est une publication ICA – www.ica2010.fr – Impression exceptionnelle

CENTRE CULTUREL ALSACIEN

UNE UTOPIE MOBILISATRICE COMMUNE POUR LES « ANCIENS » ET LES « NOUVEAUX » ALSACIENS

Dans le cadre du Festival Strasbourg-Méditerranée, le Centre Culturel Alsacien a organisé une rencontre-débat sur la question de la perception, par les Alsaciens d'origine étrangère, des caractéristiques régionales de l'Alsace.

Jean-Marie Woehrling

Conformément au thème général du festival, cette rencontre avait placé au début de ses réflexions le mot « Utopie » : « Anciens et Nouveaux Alsaciens unis pour construire une utopie mobilisatrice pour l'Alsace ».

Actuellement, les particularités alsaciennes s'affirment sous bien des aspects dans le débat public : combat pour les classes bilingues, discussion sur une nouvelle collectivité territoriale alsacienne, exposition sur la période 1880-1930, dimension transfrontalière et potentialités offertes par l'emploi Outre Rhin, traditions alsaciennes de Noël, avenir du droit local de l'enseignement religieux, etc.

Comment les « Nouveaux Alsaciens », c'est-à-dire ceux dont les familles ne sont pas installées de longue date dans la région voient-ils cette Alsace avec ses caractéristiques linguistiques, historiques, culturelles, juridiques etc. ? Sont-ils sensibilisés ou indifférents, hostiles ou favorables, se sentent-ils concernés et comment ?

La rencontre a attiré plus d'« anciens Alsaciens » que de nouveaux Alsaciens, mais la discussion a néanmoins été riche. Quelques réflexions peuvent en être retirées : Les nouveaux arrivants perçoivent clairement la spécificité alsacienne qui ne suscite pas d'animosité de leur part (contrairement à certains Français « de l'intérieur »). Ils comprennent, pour la plupart, que s'intégrer vraiment dans leur nouveau pays, c'est s'approprier non seulement la culture française, mais aussi la culture alsacienne. Face à d'autres Français ou d'autres Européens, ils se définissent volontiers comme Alsaciens et leur expression française est souvent marquée du caractéris-

tique accent alsacien (que beaucoup d'Alsaciens cherchent à extirper, mais qui ne les dérange pas). Beaucoup de ces nouveaux arrivants comprennent d'autant mieux les difficultés et la richesse de la double culture qui caractérise l'Alsace qu'ils sont eux-mêmes dans une situation de double culture. Le bilinguisme français-allemand les intéresse, car ils sont déjà eux-mêmes bilingues (sinon plurilingues). Il n'est pas rare qu'ils inscrivent leurs enfants dans les classes bilingues. Ils savent profiter de la dimension transfrontalière et tissent des liens au-delà du Rhin. Ils sont sensibles aux nombreuses expressions des relations entre l'Alsace et l'Afrique : tombes de combattants nord-africains sur les cimetières alsaciens, souvenir des nombreux Alsaciens qui sont allés (pour de bonnes ou mauvaises raisons) apporter une part d'eux-mêmes en Afrique ; investisseurs ; colons, missionnaires, acteurs de l'action humanitaire.

On a aussi évoqué des expériences collectives qui rapprochent l'histoire alsacienne de celle des immigrés : au fond, les Alsaciens sont des immigrés passifs : alors que les étrangers venus en Alsace ont quitté leur État d'origine, pour les Alsaciens, c'est l'État qui a changé sous leurs pieds, les rendant à bien des égards étrangers dans leur propre pays. Le sentiment de voir sa culture et sa langue d'origine soudain dévalorisées et mise en suspicion est une expérience commune aux Alsaciens et aux immigrés.

Mais il ne faut pas sous-estimer les risques liés à la méfiance et à l'incompréhension.

Certains étrangers voient la spécificité alsacienne avec inquiétude : des esprits jacobins leur ont expliqué que celle-ci était source de discrimination

et « d'enfermement identitaire ». Certains ont cru que pour bien s'intégrer à cette France jacobine il fallait se montrer anti-alsacien.

Pour les Alsaciens d'origine, l'accueil de l'autre est parfois altéré par l'incertitude identitaire : quand on ne sait plus trop qui on est, il est difficile de se montrer attentif à autrui. Ils doivent surmonter la honte de leur propre culture et de leur langue, les interdits qu'on leurs a inoculés. Les Nouveaux Alsaciens sont au demeurant souvent étonnés du manque de fierté et de détermination : ils défendent mieux leur culture et leurs langues d'origine que les Alsaciens de souche.

Aussi, une certaine crainte devant les étrangers n'est pas à nier : ils sont nombreux, fiers de leur culture qu'ils ne sont pas prêts à lâcher comme l'ont fait les Alsaciens, ils ont des convictions et les affirment notamment au plan religieux, alors que les Alsaciens ont déserté leurs églises. La peur d'être « submergé » existe.

Mais si les Alsaciens abandonnent leur langue et leur religion, ce ne n'est pas la faute des étrangers. Au fil de l'échange, une conviction commune se dégage : rien ne sert de se braquer sur la défensive : il faut aller à la rencontre de l'autre. Les Alsaciens « de souche » ont à cet égard fait entendre leur attente : nous avons une tradition d'accueil et nous voulons partager l'Alsace avec les nouveaux venus ; mais nous attendons d'eux qu'ils fassent le même accueil : cette Alsace, on aimerait qu'eux aussi l'accueillent, s'en sentent solidaires et qu'ils participent à sa mise en valeur, y compris dans ses particularités.

Cette rencontre peut être difficile pour les deux côtés, car accueillir

l'autre, lui faire une place, c'est inévitablement renoncer à un état ancien pour aller ensemble vers un état différent. Faudrait-il renoncer à une part de soi-même, voire « fusionner » ? Ces termes peuvent susciter une perception négative. Mais ils correspondent à un enrichissement et non à un appauvrissement : anciens Alsaciens et Alsaciens immigrés, nous devons renoncer les uns et les autres à une part de nous-mêmes pour nous ouvrir à une nouveauté : pour ces derniers, accepter l'héritage alsacien et le perpétuer, pour les premiers, partager cet héritage avec des nouveaux venus et l'enrichir de leur apport : c'est ainsi que la culture alsacienne ne sera pas statique, mais au contraire, dynamique et évolutive.

On a imaginé une « utopie », ou plutôt développé un modèle pour le futur : une Alsace prise en charge de manière commune par l'ensemble de ses habitants, quelle que soit leur origine. Une Alsace où les Alsaciens de souche n'auraient plus peur de perdre leur héritage et seraient de nouveau suffisamment fiers d'eux-mêmes pour vouloir confier leur patrimoine aux nouveaux arrivants et une Alsace où les Nouveaux Alsaciens se sentiraient pleinement partie prenante de ce pays et participeraient activement à la défense de ses atouts.

TÉMOIGNAGES

Khald R. (origine marocaine) :

Toute identité est personnelle. L'identité alsacienne dans laquelle je me reconnais est rattachée à un état d'esprit, des communes et un territoire, avec un sentiment d'enracinement et d'appartenance. Je

suis alsacien, sundgauvien, mulhousien et strasbourgeois. J'ai passé mon enfance à Altkirch où mon père est venu s'installer au début des années 1970 pour travailler dans une usine de métallurgie à Tagolsheim. Il existait à cette époque – un peu moins aujourd'hui – une communauté de personnes issues de l'immigration nord-africaine (essentiellement marocaine) et turque dans les villages sundgauviens (Altkirch, Hirsingue, Waldighoffen, ...).

À Altkirch, je me souviens de ma maîtresse d'école maternelle, Sœur Bernadette, de la place Halle au blé où l'on jouait tous sans distinction, de la Sainte-Catherine fêtée chaque année en novembre dans toute la ville, du marché tous les jeudis matins où je me rendais avec ma mère et où l'on parlait l'alsacien partout. Je regrette qu'on n'ait pas appris le dialecte aux écoliers que l'on était et qui est un élément fondamental de la culture alsacienne. À Altkirch, il y avait du mélange et de la mixité sociale que je n'ai pas complètement retrouvés à Mulhouse mais que l'on retrouve à Strasbourg.

Du Sundgau, je ne peux pas oublier la mentalité, la sérénité, les paysages, les maisons à colombages

et les villages où nous nous promenions à pieds ou en vélos (Carspach, Hirtzbach, Ferrette, Aspach, Danneville, Ballersdorf, etc.).

À Mulhouse, où il existe une forte concentration de personnes issues de l'immigration et moins de mixité, l'histoire et la mémoire commune sont un facteur de cohésion fort. Mulhouse est une ville industrielle et d'immigrations. L'immigration maghrébine s'est installée progressivement depuis la fin de la Deuxième Guerre. Il existe des traces et des liens avec Mulhouse et plus largement l'Alsace remontant au XIX^e siècle, notamment des relations entrepreneuriales et philanthropiques d'industriels protestants en Algérie française. L'histoire nous rappelle également la participation de soldats à la guerre franco-prussienne ainsi qu'aux deux guerres mondiales, dont l'Alsace a été un champ de bataille douloureux. Des rues, de même que les cimetières de la région témoignent aujourd'hui encore des sacrifices de ces frères d'armes et des premières immigrations.

Habiter à Altkirch, Mulhouse, Strasbourg, parcourir et découvrir l'Alsace-Moselle, partager la mémoire, l'histoire et toutes les autres expériences régionales, de temps passés

et de rencontres, fait qu'on se sente Alsacien. Un sentiment d'appartenance régionale qui naît et se développe doucement, mais sûrement.

La création de l'identité est l'épanouissement de l'individu. L'identité alsacienne est à mon sens humaniste, forte et ouverte.

Gisèle E. (origine camerounaise) :

Ce débat a été un moment fort dans les échanges et la conception de la culture et l'identité alsacienne avec les uns et les autres.

Seulement, il faudrait que ceux qui sont alsaciens depuis des générations comprennent bien que ceux issus de l'immigration se sentent aussi alsaciens avec leur double culture. La culture alsacienne n'est pas statique au contraire, elle est dynamique donc évolutive.

J'estime que dire à une personne descendant d'immigration maghrébine ou du Moyen-Orient qui est née sur le territoire qu'il n'est pas alsacien parce qu'il est d'obédience musulmane est une indécatesse à éviter, je ne pense pas qu'il y aurait un classement à faire, soit on s'identifie à cette culture : linguistique, gastronomique, culturelle, etc.

Il faudrait penser à refaire ce genre de rencontre on apprendra beaucoup des uns et des autres.

ANNEXE

Les ouvrages sur les immigrés en Alsace, tous écrits par des personnes hostiles à la dimension régionale présentent systématiquement la culture régionale comme un phénomène négatif pour les immigrés. (Par exemple : Laurent Muller : Les résidents étrangers à Strasbourg, presses universitaires de Strasbourg, 2009. Cet ouvrage présente « les régionalismes facteur d'exclusion » en se référant uniquement au mouvement « Alsace d'Abord », courant totalement marginal. Que dirait cet universitaire si on réduisait la pensée française à celle du Front national !). Cela fait partie d'une calomnie récurrente à l'égard des mouvements qui défendent l'identité régionale, systématiquement assimilés à l'extrême droite. Ce comportement est particulièrement pervers : tout en prônant l'intégration, il organise l'hostilité des immigrés par rapport à une population qu'on leur présente comme hostile et renfermée, ce qui les amène à s'en distancier au détriment d'une bonne insertion.

BILLET D'HUMEUR

LES ALSACIENS SONT-ILS CES GAULOIS RHÉNANS INCORRIGIBLES ?

Combien de manifestations régionalistes, de publications et d'articles ? Combien d'engagements politiques trahis ? Pourquoi une si inutile discorde entretenue entre le Haut-Rhin et le Bas-Rhin (départements créés par le jacobinisme) ?

Jacques Schmitt

Pourquoi l'absence d'un réel combat politique pour l'Alsace ? Oui, j'ose dire que c'est du vent que toutes ces agitations actuelles puisque qu'aucun discours n'est tenu à la population, qu'aucune démarche réelle n'est proposée.

Et, nous Alsaciens, nous serions sensés croire à toutes ces formes de bousculades politiciennes.

En avril 2013, nos politiques ont recueilli le suffrage de leur propre incapacité à poursuivre la construction de et l'ALSACE. Pire, ils l'ont subconsciemment cassé comme un jouet dont ils ne savaient plus que faire.

Ils ont accepté le Grand Est et les places.

Ils ont perdu le droit de parler en son

nom à notre place, mais nous n'avons rien abandonné de notre sentiment alsacien et de notre identité.

Bien, chacun a honte à sa manière de ne plus voir exister une collectivité régionale que nous avions su reconstruire avec la régionalisation et des mouvements comme « Initiatives alsaciennes » et beaucoup d'autres dans les années 80.

Nous étions fiers de notre région ALSACE comme les autres régions diverses de notre pays de la leur.

Et puis les « jacobins » ont décidé de tout repenser et nous n'avons que peu bougé.

Grand Est, quel malheur ! Quelle inexistence culturelle et historique.

Aujourd'hui, ce premier billet est juste provocateur, il est fait pour vous se-

couer car nous sommes plongés dans une forme de fatalisme et de défaitisme incompréhensible.

Nous avons l'Europe à notre porte et nous la vivons comme personne, nous sommes le pont de l'entente franco-allemande et nous ne serions pas l'ALSACE, la Décapole, la République de Strasbourg et l'humanisme rhénan.

Alors qui sommes-nous encore ?

Quelques villages triboques, francs et alamans... ou véritablement des Alsaciens du 21^{ème} siècle prêts à montrer que leur « modèle » régional est réel, dynamique et singulier dans ce qu'il apporte à la République française et à l'Union européenne ?

Grandissons et soyons nous-mêmes, sans excitation ravageuse et sans crainte.

Nous devons reprendre notre route ensemble. La renaissance de la région ALSACE est récente. Beaucoup de nos élus de terrain l'ont porté avec la population depuis les années 80. Adrien ZELLER l'a faite rayonnée.

Nous n'avons jamais participé à la création d'un espace creux car il ne correspond à rien pour nous.

Alors, redevenons simplement l'ALSACE !

Si vous le voulez.

En fait, aucun obstacle réel n'existe, nous nous cachons derrière de fausses disputes qui cachent mal notre lâcheté individuelle et collective alors que nous sommes si conscients de ce qui est au quotidien notre identité

PRÉSENTATION DU PROJET

« COURSE POUR LA LANGUE RÉGIONALE D'ALSACE¹ »

Intervention à l'occasion de la journée du bilinguisme du 9 décembre 2017 à Gerstheim.

Patrick Puppinck

INTRODUCTION

D'abord, je voudrais remercier Pierre Klein de m'avoir fait l'honneur de partager avec lui la réflexion dont je vais un peu plus loin vous rendre compte et de m'avoir invité à en débattre avec vous.

Le projet que j'ai à cœur de développer ici avec vous a mûri depuis deux ans. C'est la convergence de circonstances qui affectent l'Alsace et son identité, de même que l'expérience tirée de rencontres et de coopérations avec des acteurs de la promotion de langues régionales en Europe, qui font qu'aujourd'hui je viens partager avec vous un projet qui me semble être mûr pour en parler ; celui d'une première Redadeg Alsacienne.

Je remercie Katelin Al Lann de m'avoir consacré du temps à réfléchir sur le projet.

Comment m'est venue cette idée de projet ? Alors que je travaillais avec Gérard Leser sur le projet Serlet, il nous a semblé qu'il était nécessaire de compléter tous les dispositifs mis en place en Alsace pour la promotion et l'apprentissage de la langue régionale d'Alsace (et dont vous êtes les principaux représentants et acteurs) ; par un événement populaire de masse qui puisse correspondre dans son contenu à l'expression des valeurs incarnées par la jeunesse.

En effet, nous sommes ici des cinquas, des sexas, des septuagénaires et plus ; nous sommes pour la plupart de la dernière génération qui a reçu sa première langue *fraternelle* en cadeau de naissance.

Comment faire pour que cette langue si belle et que nous aimons parler aux jeunes, sinon qu'en provoquant des circonstances et des situations où ils la reconnaîtraient comme leur marque d'identité commune et où ils la libéreraient entre eux pour la parler.

Une Redadeg Alsacienne contribuerait à répondre à ce challenge, au côté de vos actions propres. Je dirais, sans aucune prétention, qu'elle serait même une clé de voûte des autres initiatives par son côté trans-



versal, populaire, festif, de masse et par l'élan de partage qu'elle suscite.

La perspective, d'ici quelques années, de voir en Alsace se dérouler une Redadeg comme Katelin vient de la décrire, apporterait du sens à ce que nous faisons, à ce que vous faites. Cette perspective touche notre affectif dans ce que l'émotionnel nous porte à agir et à défendre. Elle crée et se nourrit de collectif. C'est-à-dire qu'elle est porteuse d'engagement.

Qui suis-je pour vous parler d'engagement sur un projet qui concerne la langue régionale d'Alsace, alors que je ne suis pas Alsacien, que je n'appartiens pas à votre cercle et que je ne parle pas cette langue ? — Je peux vous en parler car il n'est pas mieux qu'un jeune converti pour vous parler de sa foi. Je suis devenu Alsacien !

Mon parcours professionnel aura été celui de la quête constante de rencontres et de coopération avec d'autres cultures dans le monde (66 pays visités). Émigré en Amérique, directeur de filiale à l'étranger (Canada & Afrique), Directeur Export ; dans le même temps j'ai composé et enseigné pendant 20 ans le module « Stratégie de développement à l'international » du master I.A.I. (ESTA Belfort). Avec ma femme j'ai créé il y a 25 ans SupEuropa ; un organisme dédié à la mobilité des étudiants en Europe et au transfert d'ingénierie

de formation entre universités de l'ouest et celles d'ex-pays de l'Est (L.M.D., Praxis, Medas, Gopa). SupEuropa a organisé et animé durant 4 ans les journées Euroscola du Parlement Européen de Strasbourg, nous avons co-écrit six projets européens pour l'apprentissage des langues et enfin je suis à l'origine du projet Serlet pour le développement de l'attractivité culturelle et patrimoniale de 7 régions en Europe, par l'initiation à leur langue régionale ; dont App'n talk Alsatian.

C'est à chaque fois une remise en cause, une idée qui mûrit et une coïncidence de circonstances qui permettent de partager cette idée avec d'autres ; comme aujourd'hui avec vous, de fédérer une équipe, de transformer cette idée en projet et de le mettre en œuvre d'une manière collaborative.

Un projet ne peut s'épanouir que s'il existe un dispositif d'accueil pour le faire grandir. Quel sera ce dispositif pour notre projet ?

Ce dispositif d'accueil, ce seront des hommes et des femmes, ainsi que des jeunes qui prêteront un engagement bénévole au Projet sur leur temps de loisirs et qui s'investiront de manière collaborative en tant que : Membres fondateurs, Membres du conseil d'administration, Membres du bureau, Membres de l'Association, Bénévole volontaire, Mécènes de l'Association, Partenaires de l'Association.

Chaque bonne volonté y trouvera sa place.

N'oublions pas ; une chaîne n'a de résistance que celle de son maillon le plus faible. De la même manière nous pouvons dire que l'engagement collectif n'existe que par la puissance des engagements individuels. L'engagement collectif suscite renforce et valorise alors chaque engagement individuel dans un cercle vertueux. Il s'agit pour la réussite du Projet de créer cette chaîne de solidarité la plus solide possible.

Un projet ne peut se construire que s'il résulte de l'application d'une stratégie mettant en œuvre de manière cohérente entre-elles, ce qu'on appelle en économie des « Politiques » ;

Chaque politique réunira autour d'elle et par affinité un groupe de compétences fonctionnant de manière collaborative. Ces politiques sont au nombre de sept ;

1) Politique institutionnelle ; en interne, relative aux statuts et aux règles régissant les rapports entre les membres, les adhérents, les partenaires et les mécènes. En externe, prenant en charge les liens avec les autorités institutionnelles proprement dites (préfecture, mairie, pompiers, assurances, etc..).

2) Une politique de communication qui positionnera le projet comme le symbole du partage d'une identité par la transmission intergénérationnelle de la langue régionale. Le symbole fort de communication, ce sera le passage du flambeau dans une course ininterrompue, jour et nuit. Ce symbole laisse à la mémoire collective la singularité de la marque profonde de l'identité, de son partage et de sa transmission sur le territoire.

3) Politique de promotion qui visera le développement et la fidélisation de cibles telles que les fédérations sportives, les écoles, les théâtres alsaciens, les correspondants locaux de la presse régionale et nationale, les radios, mairies, clubs services, clubs vosgiens, etc., la planification et le séquençage des contenus d'information à diffuser auprès des médias : information proprement dite, mais aussi pour le recrutement, le mécénat. Cette politique inclut aussi la création et l'animation d'un site internet interactif et de réseaux sociaux. Ceci, sans oublier la promotion transfrontalière rhénane et outre-vosgienne.

4) Politique des territoires qui s'exercera en termes de présence et de couverture du territoire ; comment recruter et fédérer des délégués locaux, quel sera le contenu du cahier des charges qui leur sera attaché (campagnes d'adhésion, d'inscription, parcours, étapes, volontaires, ravitaillement, mécénat auprès des PME et TPE locales, etc.).

5) Politique Culture, langue, patrimoine et attractivité tout au long

du parcours ; de sorte que le passage de la course s'inscrive tant que faire se peut dans le cadre d'une animation culturelle alsacienne spécifique à chaque commune traversée ou étape.

6) Politique Financière, relative au budget, au mécénat, aux cotisations, à la vente de produits dérivés, aux dépenses, aux règles pour le remboursement de frais, etc.

7) Politique Qualité, visant la planification des actions et le contrôle continu de la Qualité.

Une stratégie, ça s'élabore et ça se met en place sur une perspective à moyen et à long terme, pas sur le court terme, pas dans la précipitation. Dans notre Projet, la perspective n'est pas avant 2019. A priori avec échéance au pont de l'Ascension ou au week-end de la Pentecôte 2019. C'est à dire en mai juin 2019, dans 18 mois.

PRÉALABLES AU LANCEMENT DU PROJET

Ce n'est qu'une fois que chacun de ces sept groupes de compétences aura été constitué et que ces groupes auront réalisé une évaluation pertinente de leurs potentialités, que l'on pourra définir, mettre en place et appliquer la stratégie. Cette stratégie résultera directement de la concertation collaborative de ces groupes. C'est-à-dire :

À échéance Juin / Septembre 2018, nous devrions être en mesure d'appréhender la masse critique de l'événement qui résultera de :

- La vérification de la compatibilité de l'événement avec les contraintes réglementaires,
- L'évaluation du taux de réceptivité et d'adhésion du public au concept « course pour la langue »,
- L'évaluation du niveau de volontariat de publics prêts à s'investir bénévolement et à participer à la logistique de l'événement,
- La comptabilisation du nombre de délégués potentiels déclarés sur le territoire,
- La connaissance pratique des charges acceptables par les communes dans l'organisation et le déroulement de la course et leur répartition avec l'association,
- L'identité des organisations satellites qui se joindraient au programme,
- L'évaluation du coût du ticket d'entrée pour lancer le projet.
- Ces informations permettront de définir :
- Les tracés envisageables,
- La durée : sur 3 ou 4 jours pour la 1ère édition (Ascension ou Pentecôte),
- L'évaluation du nombre de participants à la course et leurs origines,
- Le montant du droit à payer pour les porteurs du flambeau,
- La configuration générale de l'événement,
- Une estimation du niveau des engagements financiers des sponsors ; c'est-à-dire le prix de leur participation à l'événement par rapport aux avantages qu'ils en tireront.

Nous en sommes à aujourd'hui, 9 décembre 2017, dans l'énoncé du Projet et de ce qu'il conviendrait de faire pour mettre en route le Projet.

QUE FAIRE MAINTENANT ?

Une double action

Réunir une plateforme d'une bonne dizaine de membres fondateurs ; des personnes physiques hyper-motivées, capables de fédérer des compétences autour du Projet, dans les domaines des différentes « politiques » énoncées au chapitre 5).

Lancer un mouvement participatif dans le public par des interventions auprès des médias pour recruter les « compétences » requises au chapitre 5).

Toutes les bonnes volontés sont bienvenues ; chacun y trouvera un rôle dans l'organisation et le déroulement de cette grande première en Alsace.

Cela vous tente de faire partie de l'équipe fondatrice ou d'en savoir plus ? Alors, laissez toutes vos coordonnées à l'adresse :

contact@coursepourlalangue.alsace

NOTES

1 La Langue régionale d'Alsace, c'est la langue allemande sous sa forme standard et sous ses formes dialectales appelées Elsasserdsch ou alsacien.

LANGUE RÉGIONALE

DÉFINITION DE LA LANGUE RÉGIONALE D'ALSACE, SUITE

Points de vue sur la définition de la langue régionale d'Alsace de personnalités, d'élus, de partis, d'associations...

Pierre Klein

Deux grands anciens : Edouard Reuss : « *Wir reden Deutsch...* (traduction) Nous parlons l'allemand. Sur le plan politique nous sommes Français et nous voulons le rester... mais ils ne doivent pas empêcher nos enfants de nous parler dans la langue dans laquelle nous avons nous-mêmes parlé avec nos pères et mères. » 1838

Albert Schweitzer : „*Deutsch ist mir Muttersprache, weil der Dialekt in dem ich sprachlich wurzle deutsch ist.*“

Alfred Kastler, Prix Nobel de Physique dans Notre avenir est bilingue en 1968 : «... pour le jeune écolier alsacien l'acquisition de la langue allemande-à côté de celle de la langue française-est un droit que nous exigeons » 1968

Le Président Pflimlin adresse une lettre au ministre de l'Éducation nationale, Charles Haby : « L'allemand est la forme littéraire de nos dialectes qui sont-bien que certains veuillent encore nier cette évidence- des dialectes germaniques appartenant à la famille des dialectes alé-

maniques... Je considère donc que l'apprentissage de l'allemand est pour un Alsacien dialectophone, l'une des formes naturelles du développement intellectuel. » 1975

Germain Muller : « Notre langue : c'est l'allemand. Notre langue maternelle, la langue dans laquelle nous nous exprimons par l'écriture : c'est l'allemand. Si nous parvenons à écrire un certain Elsasserdsch, c'est-à-dire un dialecte allemand, c'est que nous avons derrière la structure, l'ossature de la langue allemande, le Hochdeutsch... Je suis

triphase et je fonctionne dans les trois phases... Je rêve dans les trois phases et j'utilise chaque fois le tiroir qu'il me faut et dans chaque langue... L'essentiel pour nous, c'est le bilinguisme franco-allemand... notre bilinguisme est franco-allemand et le triphasage fait que le dialecte alsacien sera toujours un phénomène d'accompagnement de ce bilinguisme. » in Germain Muller in Germain, Bernard Jenny, Bentzinger Editeur, Colmar, 1997, page 353

Dans les années 70 plus de 300 communes ont adopté la motion

suyvante: « constatant que l'allemand, sous sa forme dialectale ou littéraire, est depuis un millénaire et demi la langue traditionnelle de l'Alsace. »

CDS du Haut-Rhin : « le bilinguisme représente, pour l'Alsace, une richesse culturelle inestimable, qui doit être mise en valeur; tout Alsacien dialectophone peut et doit pouvoir disposer de deux langues littéraires, le français et l'allemand; aussi, l'enseignement de l'allemand doit-il être introduit au plus vite dans les programmes des premières années de l'école primaire et concerner tous les enfants. » 1980

Appel des poètes, écrivains, chanteurs et militants culturels aux élus d'Alsace : « Nous vous demandons donc un engagement public dont le premier acte serait la négociation d'un statut officiel pour notre langue régionale dans ses deux composantes: le dialecte, expression orale, et l'allemand littéraire, expression écrite. » 1980

"Le Conseil Régional d'Alsace : - conscient que le bilinguisme est un atout majeur pour l'Alsace et le rôle que celle-ci peut assurer pour la France au cœur de l'Europe; - reprenant à son compte les préoccupations exprimées par les Conseils Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin; affirme son attachement au bilinguisme... demande que soient prises en considération les mesures assurant son développement en Alsace, notamment l'introduction du bilinguisme dans l'enseignement des établissements scolaires d'Alsace; » 1980

Le groupe des élus R.P.R. du conseil municipal de Strasbourg s'engage « d'essayer, dans le cadre et dans la limite des pouvoirs qui lui appartiennent, de contribuer à maintenir vivante et attrayante notre langue régionale, tant dans sa forme dialectale que dans l'indispensable support que constitue sa forme écrite, l'allemand. » 1980

"Unsri Gerachtigkeit", mouvement pour l'autogestion culturelle en Alsace, organise à Sélestat les assises régionales pour les droits culturels de la population alsacienne. Les organisations présentes adoptent une plate-forme commune de revendication et de luttes. Cette plate-forme constitue une marque de plus de l'expression de la demande sociale en matière de langue et de culture en Alsace : « 2.4. La langue (allemand dialectal alsacien et allemand littéraire) et la culture régionales doivent bénéficier d'un statut social et scolaire équivalent à celui de la langue et de la culture française. 2.5. La culture alsacienne doit être comprise comme un ensemble constitué des apports français, allemand et proprement alsacien et respectée comme telle. La culture alsacienne est un élément du patrimoine national qu'elle enrichit. 2.6. Le bilinguisme est nécessaire pour satisfaire les besoins d'ordre cultu-

rel, psychologique, sociologique et économique de la population alsacienne. »

Cette plate-forme a été signée par les organisations suivantes : Parti socialiste (Bas-Rhin), l'Union des Elus Socialistes et Républicains (Bas-Rhin), Parti Communiste (Bas-Rhin), Union Régionale CFDT, Union Régionale CGT, Ecologie et Survie, Mouvement d'Ecologie politique, SGEN-CFDT (syndicat d'enseignants-Bas-Rhin), SGEN-CFDT (Haut-Rhin), Cercle René Schickele, Unsri Gerachtigkeit, Mouvement pour l'autogestion culturelle en Alsace. (Brochure spéciale U.G.) 1981

Jean-Baptiste Metz, Secrétaire de la Fédération du PCF du Bas-Rhin, souligna dans "Huma 7" jours « Il faut reconnaître l'allemand d'expression littéraire et dialectale comme une véritable langue de France. » 1981

La revue du Parti socialiste du Bas-Rhin "Presse libre" publie, sous le titre "L'identité régionale", un texte adopté aussi bien par la commission fédérale bas-rhinoise de ce parti que par sa commission fédérale haut-rhinoise. « La réhabilitation des dialectes doit mener à leur revalorisation. Or celle-ci passe par l'enseignement de l'allemand, à la fois forme littéraire d'une langue régionale à deux composantes, dénominateur commun et "langue mère" des dialectes qui y puisent le vocabulaire abstrait ou technique dont ils sont dépourvus. » 1981

"Le Conseil Général du Bas-Rhin, après avoir pris connaissance des travaux des commissions de l'éducation et de la culture, demande : « le développement de la culture alsacienne à l'école et notamment la reconnaissance de l'allemand comme langue régionale de France au sens de la loi Deixonne, l'allemand étant la langue littéraire de l'alsacien, langue régionale parlée » 1982

Requête aux autorités scolaires signée par plus de 500 Maires d'Alsace, par tous les députés et sénateurs d'Alsace, par la quasi-totalité des conseillers généraux, et par un grand nombre de personnalités civiles et religieuses : « la langue régionale-allemand dialectal alsacien et l'allemand littéraire-a subi pendant ce temps un recul considérable, à un point tel que l'on peut raisonnablement se demander si dans deux générations elle sera encore une langue d'Alsace. » 1985

Recteur Pierre Deyon : « Il n'existe en effet qu'une seule définition scientifiquement correcte de la langue régionale en Alsace, ce sont les dialectes alsaciens dont l'expression écrite est l'allemand. L'allemand est donc une des langues régionales de France » ("Le programme langue et culture régionales en Alsace/Bilan et perspectives"). 1985

Adrien Finck, professeur, germaniste dans les Cahiers du Bilinguisme n° 1-2 : « Sur la base de cette définition

"scientifiquement correcte" de la langue régionale-le dialecte, c'est-à-dire l'allemand alsacien dans ses variétés locales, et la langue supralocale correspondante, l'allemand standard ("Hochdeutsch") devra s'édifier un enseignement visant à promouvoir un bilinguisme alsacien. 1986

Eugène Philipps in L'Alsacien c'est fini? : "Les dialectes francique et alémanique que l'on parle en Alsace sont deux dialectes "germaniques", c'est-à-dire allemands, parce qu'ils relèvent du même système linguistique que l'allemand moderne" (littéraire ou standard) 1989

Les deux Conseils généraux adressaient une déclaration commune au ministre de l'Éducation nationale dans laquelle ils : « réaffirment leur attachement à la sauvegarde et au développement du bilinguisme en Alsace; estiment indispensable et urgent de stimuler et de développer l'enseignement de l'allemand, langue régionale dans sa forme écrite, ainsi que le dialecte » 1991

Le Recteur Jean-Paul de Gaudemar précise que "l'allemand présente du point de vue éducatif la triple vertu d'être à la fois l'expression écrite et la langue de référence du dialecte, la langue des pays les plus voisins et une grande langue de diffusion européenne et internationale. Enseigner l'allemand en Alsace participe ainsi d'une triple entreprise : soutien de la langue et de la culture régionales, enseignement précoce de langues vivantes, initiation à une culture européenne et internationale." 1991

Manifeste pour l'identité culturelle et l'enseignement de la langue régionale : « La langue française et la langue régionale sont les deux langues de l'Alsace. La langue régionale est constituée par les dialectes alsaciens et leur expression écrite, l'allemand standard. » Conseillers régionaux signataires : RUDLOFF Marcel, WALINE Jean, SCHMITT Roland, HEINRICH Alphonse, SIEFERT Mariette, BURCKEL Jean-Claude, GENGENWIN Germain, GROSSMANN Robert, SIGWALD-DEBES Marie-Paule, VONAU Jean-Laurent, HAENEL Hubert, GOETSCHY Henri, HEIDER Jean-Paul, DANESI, René, MEINRAD Jean-Paul, STOESSEL Bernard, GUTHMANN Robert, ZELLER Adrien, LOOS François, MULLER Xavier, KRIEGER Walter, BLOT Yvan, ULLMANN-JOUSSELIN Alma, SCHULTZ François, MARTIG Robert, SCHMERBER Michel, BECKER René, SPIELER Robert, CORDONNIER Jacques, BAEUMLER Jean-Pierre, SPIEGEL Joseph, HOFFET Jean-Louis, BUCHMANN Andrée, STOECKEL Hugues, HEMONET Guy, WAECHTER Antoine, FRICK, Jean-Pierre KNIBIELY, Philippe, MOEGLEN Yveline, GEIGER Hugues, WINTERHALTER Roger. 1992

Marcel Rudloff : « Les Alsaciens sont des Français rhénans et alémaniques et c'est la richesse de la France que l'allemand soit ainsi l'une de ses langues. » 1995

Conseil Général du Haut-Rhin : « Depuis plusieurs décennies, le Conseil Général agit auprès de l'Éducation nationale pour que les jeunes alsaciens puissent maîtriser l'allemand. Pourquoi? Il s'agit de la langue de nos voisins, bien sûr. Mais l'allemand, en tant que référence et forme standard de nos dialectes alsaciens, est aussi et surtout notre langue régionale. » 2010

Appel en faveur d'une charte linguistique pour l'Alsace : « Article 2 : La langue régionale est constituée de l'allemand dialectal d'Alsace (forme essentiellement orale) et de l'allemand standard (forme essentiellement écrite et langue de culture de référence) ». Appel signé en particulier : Députés : Mrs Christ, Hillmeyer, Ferry, Schneider, Reitzer, Straumann, Sénateurs : Mmes Schillinger, Troendlé, Députés Européens : Mmes Striffler et Griesbeck, M. Alfonsi, Conseillers Régionaux : Mmes Camilo, Hoefel, Mérabet, Buchmann, Valentin, Mrs Cattin, Fernique, Waechter, Belliard, Hémedinger, Chéray, Burckel, Riebel, Conseillers Généraux du Bas-Rhin : Mrs Bauer, Brendlé, Burger, Carbiener, Heckel, Lehmann, Simler, Stolz, Zimmermann, Marmillod, Vonau, Fetsch, Jurdan-Pfeiffer, Wirth, Weil, Dann, Wolff, Zaegel, Moziconacci, Klein-Mosser, Conseillers Généraux du Haut-Rhin : Mrs Adrian, Chaton, Jacquy, Miehé, Stoll, Weber, Muller, Bihl, Spiegel, Straumann, Des élus honoraires : Mrs Louis Jung (ancien président de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe), Daniel Hoefel, ancien ministre, Henri Goetschy, Yvonne Knorr (ancienne adjointe au maire de Strasbourg), Gengenwin Germain (député honoraire), Jean-Daniel Zeter, Lorentz Jean (ancien maire de Roeschwoog), André Bord (ancien Ministre), Odile Uhlrich-Mallet, adjointe au maire de Colmar (ancienne CR), Jacques Muller (ancien sénateur), Gilbert Meyer, ancien député, Pierre Egler, 1er vice-président hon. du CG 68, Traband Gérard, ancien CR, et ancien président de la commission culture du CR d'Alsace et de l'Agence Culturelle d'Alsace, Weber André-Paul, écrivain, ancien Conseiller régionale et général (68), Goetzmann Charles, ancien maire de betschdorf, ancien CG 67, par 157 maires (Jean Rottner, Jacques Bigot, Joseph Ostermann...) et autant d'adjoints et par un grand nombre de personnalités représentatives de la société alsacienne, parmi lesquelles Paul certains font autorité : Adolff Paul, professeur d'anglais retr., docteur ès lettres, Anstett Roland, publicitaire, Baumann René, professeur honoraire de l'université de Strasbourg, Berg Jean-Pierre, retraité commission européenne, Blair Philip, ancien Directeur des Institutions démocratiques au Conseil de l'Europe, Bodlore-Penlaez Mikael, responsable développement territorial CCI, Brenner Pierre, professeur retraité de l'université, Brumbt François, musicien, Comte Christian d'Andlau-Hombourg, citoyen, Crévenat-Werner Danielle, linguiste,

Cronenberger Gérard, président de l'association des élus pour la langue régionale, Dalgalian Gilbert, linguiste, Dammert Alice, agrégée d'allemand retr., Dubs René, ancien CG du Bas-Rhin, Eckhardt René, consultant, Egler Pierre, 1er vice-président hon. du CG 68, Egles René, Liedermacher, Engel Roland, Liedermacher, Faust Dinah, comédienne, chanteuse, metteur en scène, membre historique du Barabli, Federmann Georges Yoram, psychiatre gymnopédiste, Frick Paul, TAS Guebwiller, Friederich François, président du mouvement européen Alsace, Froelicher Claude, président d'Eltern, Gautherot Jean-Marie, retraité E.N., Gerber Jean Henri, physicien CNRS honoraire, Goetzmann Charles, conseiller général honoraire, Grossouvre (de) Henri, Haag Michel, président brasserie Météor, Hadey Jean-Noël, ancien chargé de mission à l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace, Haeblerin Jean-Pierre, Hahn Christian, metteur en scène, Hamm Liselotte, artiste, Hamm Richard, maire-adjoint d'Illkirch-Graffenstaden, Hartmann Christophe, membre du CESER Alsace, Hartweg Frédéric, professeur émérite de l'université de Strasbourg, Heim François, professeur d'université, Heiwy Patrick, réalisateur, adjoint au maire de Schiltigheim, Herrgott Jacqueline, Hiebel Martine, retraitée et chercheuse. Hintonoch Jean-Paul, président du groupe théâtral St. Georges de Haguenau, Hoeffel Michel, ancien président de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg, Howiller Alain, ancien directeur-rédacteur en chef des DNA, Huber Christian, médecin pédiatre, Hugel André, président Sté d'histoire de Riquewihr, Hulné Anne, Dt en droit, collaborateur du député André Schneider, Hummel Jean-Marie, artiste, Jacobi Robert-Frank, chanteur, auteur-compositeur, Jenny Alphonse, agrégé d'allemand retraité, Julien-Saint-Amand Luc, avocat, Kammerer Gérard, président du TA de Rouffach, Kauffer Maurice, professeur d'université (linguistique allemande), Klein Jacques Paul, ambassadeur, secrétaire général adj. de l'ONU, Knorr Yvonne, adjoint au maire honoraire de Strasbourg, présidente d'honneur du Modem Alsace, Kohler Jean-Robert, ancien directeur enseignement catholique, Laquieze François, ancien directeur de la DRAC Alsace, Leser Gérard, historien – folkloriste, conteur, vice-président de l'Académie d'Alsace, Lienhard Marc, professeur émérite, ancien président de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, Lux Pascale, vice-présidente d'ABCM Zweisprachigkeit, Matter Monique, vice-présidente du comité fédéral pour la langue régionale, Mathian Henri, associé D-LINE et Retraité, Meyer Astrid, agrégée, d'allemand retraitée, Nicolas Thierry, adjoint au maire de Mulhouse, Peter Armand, Philipps Eugène, professeur agrégé d'anglais retraité, Reppel Norbert, secrétaire de Heimetsproch un tradition, Rieger Serge, Liedermacher, Roederer Christiane, auteur, présidente de l'Académie des Sciences,

Lettres et Arts d'Alsace, Sarbacher Karine, présidente d'ABCM Zweisprachigkeit, Sarg Freddy, pasteur, ethnologue, Scherb Henri, président de Heimetsproch un Tradition, Schleef Jacques, directeur du festival Summerlied, Schlosser Jacques, professeur émérite des universités, Schneider-Mizony Odile, professeure de linguistique allemande, Schwander Marcel, Consul de France retraité, Siegrist Jean-Pierre, membre du CESER Alsace, Simler Philippe, professeur émérite, Sorg Jean-Paul, philosophe, Sparfel Jacques, secrétaire général d'Eucor, Stehli Ralph, professeur d'université, Stern-Reff Sylvie, écrivain, Liedermacherin, Streith Jacques, professeur des universités, Troxler Evelyne, formateur, Walter Pierre, président de l'Association des Auteurs et Artistes d'Alsace, Weckmann André, écrivain, Weiss François, docteur en linguistique, Werner Robert, journaliste, écrivain, correspond. de l'Institut de France, anc. rédacteur en chef à TF1, Wicker Jean-Pierre, ancien membre du CESA, Winstein Ernest, théologien, Woehrling Jean-Marie, président de culture et Bilinguisme René-Schickel-Gesellschaft, ... (liste complète sur www.ica2010.fr)

Adrien Finck, Frédéric Hartweg, Raymond Matzen et Marthe Philipp Université Marc Bloch et Robert Schumann, Strasbourg)

« L'Alsace et la Moselle germanophone sont situées le long de la frontière des langues germano-romane qui a très peu varié depuis un millénaire. Ce qui est aujourd'hui appelé l'"alsacien" et auparavant allemand, puis allemand alsacien, relève des parlers "alémaniques" et "franciques" qui se sont imposés dans notre région depuis les "grandes migrations" (du IVe au Ve siècle). Cet espace linguistique dépasse les frontières nationales actuelles, et c'est ainsi que l'"alémanique" se retrouve autant en Alsace qu'en Pays de Bade, en Suisse alémanique, au Liechtenstein et en Autriche (Vorarlberg), selon de nombreuses variétés locales propres aux "dialectes".

Les "dialectes" sont des langues parlées non codifiées. La langue normalisée, écrite et codifiée correspondante à nos dialectes est l'allemand standard. Précisons que les "dialectes", tout en évoluant, sont antérieurs à l'allemand standard qui est une langue de grande communication ("koinè") développée à partir du XVe siècle. L'Alsacien dialectophone apprendra facilement l'allemand standard (issu de l'espace dialectal "mitteldeutsch" et "oberdeutsch" auquel appartiennent ces parlers) selon une méthode pédagogique effectivement adaptée à la région.

"Langue standard" et "dialecte" ont des fonctions différentes. Il n'y a pas de hiérarchie. Une langue n'est pas uniquement un moyen de communication, elle a également une fonction expressive, identitaire, et c'est

bien une fonction qui revient surtout au parler natal, autochtone.

L'appartenance de l'"alsacien" à l'aire linguistique allemande ne signifie évidemment pas qu'il ne présente pas de particularités, et notamment des interférences avec le français, mais qui n'affectent ni la parenté historique ni sa structure. Il n'y a en Alsace qu'un nombre assez restreint de locuteurs ne connaissant qu'une seule "variété de langue". En fonction des locuteurs en présence, de "l'environnement", on utilise soit le dialecte, soit le français; avec des locuteurs bilingues, les deux peuvent alterner ("*code switching*"), ce qui peut être le signe d'une défaillance, mais aussi d'un jeu.

Si la parenté de l'"alsacien" et de "l'allemand" n'est plus clairement perçue dans la conscience populaire, ce problème s'explique surtout par le "rejet" de l'allemand après 1945, à la suite du traumatisme de l'annexion et de la terreur national-socialiste. Tout en respectant la mémoire vigilante de ce passé, il faut retrouver aujourd'hui une vue plus objective et sereine.

Il résulte de ces remarques la définition de la "langue régionale" dans sa double dimension : allemand dialectal et allemand standard. Cette définition a été formulée officiellement par le Recteur Pierre Deyon en 1985 : – Il n'existe en effet qu'une seule définition scientifiquement correcte de la langue régionale en Alsace, ce sont les dialectes alsaciens dont l'expression écrite est l'allemand. – »

Point de vue d'institutions publiques sur la définition de la langue régionale d'Alsace

Bulletin officiel hors-série n°2 18 juin 2003 page 21 : « ... les dialectes alémaniques et franciques parlés en Alsace et en Moselle sont traités ensemble à cause de leur parenté commune avec l'allemand, qui est leur langue écrite et leur langue de référence, et leur appartenance commune à la famille des langues germaniques... L'allemand présente en effet, du point de vue éducatif, la triple vertu d'être à la fois l'expression écrite et la langue de référence des dialectes régionaux, la langue des pays les plus voisins et une grande langue de diffusion internationale.» 2003

Bulletin officiel de l'éducation nationale, hors-série n° 2 du 19 juin 2003. « La langue régionale existe en Alsace et en Moselle sous deux formes, les dialectes alémaniques et franciques (...) qui sont des dialectes de l'allemand, d'une part, et l'allemand standard d'autre part » 2003

Programmes de l'enseignement de langues régionales au palier 1 du collège, NORMENE0773549A, RLR : 525-6, ARRÊTÉ DU 26-12-2007, JO DU 10-1-2008, MEN DGESCO A1-4 « cet enseignement

prend en compte la diversité des registres linguistiques : les dialectes alémaniques et franciques constituent la langue véhiculaire de certains usages personnels, sociaux et de pratiques culturelles ; l'allemand standard est la langue de référence de tous les dialectes de l'espace considéré » 2007

Bulletin officiel de l'éducation nationale, hors-série n° 2 du 19 juin 2003.

« La langue régionale existe en Alsace et en Moselle sous deux formes, les dialectes alémaniques et franciques (...) qui sont des dialectes de l'allemand, d'une part, et l'allemand standard d'autre part ».

Programmes de l'enseignement de langues régionales au palier 1 du collège, NORMENE0773549A, RLR : 525-6, ARRÊTÉ DU 26-12-2007, JO DU 10-1-2008, MEN DGESCO A1-4

« ... cet enseignement prend en compte la diversité des registres linguistiques : les dialectes alémaniques et franciques constituent la langue véhiculaire de certains usages personnels, sociaux et de pratiques culturelles ; l'allemand standard est la langue de référence de tous les dialectes de l'espace considéré »

Charte des collectivités territoriales d'Alsace et de Moselle pour la promotion de la langue régionale sur la base de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (document signé par le Région, le 67, le 68, Mulhouse, Strasbourg...) 2014

« Par l'expression « langue régionale », on entend la langue allemande dans ses formes dialectales (dialectes alémaniques et franciques parlés en Alsace et en Moselle) et dans sa forme standard (Hochdeutsch); »

Définition résultant des Assises de la langue et de la culture régionales (document signé par la Région Alsace, le 67 et le 68) 2014

« La langue régionale de l'Alsace est une langue de racine germanique sous la forme écrite et orale des dialectes alsaciens et de la langue allemande sous sa forme standard. »

Sélection de Pierre Klein, en grande partie extraite de « La question linguistique alsacienne de 1945 à nos jours », Salde, Strasbourg, 1998